



Le réseau Pyramid exprime sa solidarité envers le Théâtre du Grand Rond et alerte sur la fragilisation du spectacle vivant.

Le réseau Pyramid est la fédération régionale Occitanie du réseau Le Chainon. Créé en 1990, il regroupe 60 structures professionnelles de diffusion du spectacle vivant implantées dans toute l'Occitanie.

C'est à ce titre que nous avons appris avec préoccupation la suspension de la subvention municipale accordée au Théâtre du Grand Rond par la Mairie de Toulouse. Nous tenons à exprimer notre solidarité envers l'équipe de ce théâtre, adhérent de notre réseau, et à prendre la parole sur ce que cette situation révèle d'une réalité plus large.

Le Théâtre du Grand Rond, c'est plus de 20 ans de présence au service des habitantes et habitants de Toulouse, des artistes, du jeune public et des publics éloignés de la culture. C'est un projet artistique profondément ancré dans son territoire et un membre actif de notre réseau dont nous connaissons l'engagement.

La décision de suspendre brutalement son financement municipal, sans transition ni accompagnement, met en péril des emplois, une programmation et des années de travail collectif. **Nous ne pouvons pas y rester indifférent-es.**

Nous ne souhaitons pas commenter point par point les motifs avancés — il appartient aux parties concernées et, le cas échéant, aux instances compétentes de le faire. Mais nous ne pouvons pas non plus ignorer le signal que cette décision envoie à l'ensemble du secteur.

Car cette situation n'est pas isolée. En 2026, le spectacle vivant est soumis à une pression budgétaire sans précédent : plus de 200 millions d'euros de coupes dans le budget de la Culture au niveau national, une baisse de 5 % des crédits dédiés à la création, de 7 % des soutiens à l'emploi artistique. Dans le même temps, les collectivités territoriales sont quatre fois plus nombreuses qu'en 2024 à réduire leur propre soutien au secteur. Ce double mouvement ne fragilise pas seulement des structures : il ébranle un modèle de maillage culturel territorial patiemment construit depuis 70 ans pour



garantir l'accès de toutes et tous à l'art et à la culture, et remet en cause le pacte de décentralisation culturelle sur lequel il repose.

Dans ce contexte, la loi relative à la liberté de la création de 2016 rappelle un principe fondamental: **l'indépendance artistique et éditoriale des structures subventionnées doit être garantie.** Une subvention publique est accordée à un projet culturel et à la mission d'intérêt général qu'il porte — elle ne saurait être conditionnée à un alignement politique. Le financement public de la culture repose sur une relation de coopération et de confiance entre les collectivités et les professionnel·les du secteur culturel. Cette relation s'inscrit dans la durée et suppose un dialogue dans le respect de l'indépendance éditoriale et artistique qui est au cœur du projet soutenu. Une structure qui alerte sur ses difficultés, qui défend son modèle, qui prend la parole sur les conditions d'exercice de sa mission, défend bien plus que sa propre existence : elle défend la liberté de création, la diversité des expressions artistiques et le droit de chaque habitant·e à accéder à une culture vivante et indépendante.

Nous appelons à ce que le dialogue soit rétabli, que des solutions de transition soient trouvées pour protéger les équipes et les publics du Grand Rond et que cette situation donne lieu à une réflexion collective sur les conditions dans lesquelles les structures culturelles peuvent exercer leur mission.

Au nom de l'ensemble de ses adhérent·es, Pyramid réaffirme son engagement pour la liberté de création artistique, pour la représentation de la culture sur l'ensemble du territoire de la région Occitanie et pour l'accès à la culture pour toutes et tous.

Le Conseil d'administration du réseau Pyramid